

Paris, le 31 janvier 2012

Communiqué de Presse

En 2011, malgré le contexte, la plupart des MidCaps cotées ne remettent pas en cause l'utilité de la Bourse mais entendent encore se financer majoritairement par le crédit

Enquête sur le Financement des PME par la Bourse

Le constat :

- ✓ 72% des sondés considèrent que leur présence en bourse est un « plus » pour trouver des financements et près de 80% estiment que l'entrée en bourse a répondu aux attentes des actionnaires.
- ✓ Les effets de la conjoncture inquiètent les dirigeants (baisse « anormale » des cours de bourse, et conséquence négative sur leur capacité de refinancement)
- ✓ 16 % des sondés aimeraient sortir de la cotation et 10 % seulement envisagent de changer de segment de cotation.
- ✓ 82% des entreprises considèrent la cotation continue « utile » ou « indispensable ». 45% seraient toutefois favorables à une cotation au fixing 1 à 2 fois par jours, tandis que 47% y sont défavorables.

Les attentes des dirigeants de sociétés cotées :

- ✓ 51% de sociétés considèrent que les réglementations boursières sont adaptées mais 72% sont tout de même favorables à des allègements réglementaires et 47,7% à des allègements budgétaires.
- ✓ Les émetteurs ne comprennent pas le rôle du listing sponsor et ils attendent de la Bourse plus de services :
 - Promotion et communication pour les valoriser auprès d'investisseurs nationaux et internationaux.
 - Focus petites et moyennes valeurs

En conclusion, compte tenu de la période, la tonalité des réponses est plutôt positive.

Pour Bruno Beauvois, secrétaire général de la SFAF, « *ce qui est frappant, c'est le pourcentage très important d'émetteurs qui considère que la bourse a répondu à leurs attentes, compte-tenu de la période de très grande volatilité sur les marchés (près de 80%)* »

« *Contre toutes attentes, la réglementation des MidCaps cotées et notamment le maintien des normes IFRS ne semblent pas poser trop de problèmes aux émetteurs, contrairement au rôle du listing du sponsor qui reste incompris et qui mérite d'être redéfini* » précise Marie-Agnès Nicolet, présidente du Club des Marchés financiers.

Contexte de l'étude

En raison de l'évolution des marchés, le Club des marchés financiers a souhaité s'associer à la SFAF pour conduire une enquête auprès des entreprises déjà cotées.

Le but était de discerner des axes d'améliorations dans le fonctionnement de ces marchés afin de répondre aux besoins de financement.

En effet, dans un proche avenir, les banques, sous la contrainte des nouvelles normes de solvabilité et liquidité, risquent de réduire leur capacité à financer les entreprises. Dans ce contexte, la Bourse devra assurer une partie plus importante de ce financement.

55 dirigeants de sociétés cotées sur Nyse Euronext (Compartiment B et C et Alternext) ont pris le temps de répondre aux 21 questions posées. Cette étude permet donc aujourd'hui d'avoir une vision claire de ce que les émetteurs eux-mêmes pensent de la bourse (réponse à leurs attentes, demande d'évolutions...)

**L'intégralité de l'enquête est disponible sur le site de la SFAF,
www.sfaf.com / rubrique Actualités**

A propos du Club des marchés financiers

Le Club des Marchés Financiers, a été créé en juin 2011.

Il est destiné à être le lieu de réflexion transversale des acteurs des marchés (infrastructures de marché, brokers, banques, asset managers...) notamment autour de l'évolution des infrastructures de marché et du financement de l'économie. L'adhésion se fait au travers du Centre des professions financières

Le Club des Marchés financiers est présidé par Marie-Agnès Nicolet, qui est également présidente de Regulation Partners, cabinet de conseil réglementaire.

<http://www.professionsfinancieres.com/>

A propos de la SFAF

Depuis cinquante ans, la Société Française des Analystes Financiers (SFAF), association loi de 1901, œuvre à l'amélioration des techniques de l'analyse financière et au développement d'une information économique et financière de qualité. L'association regroupe plus de 1600 membres. En tenant l'indispensable calendrier de Place, la SFAF accompagne les Emetteurs dans l'organisation de leurs réunions de communication financière. Via son Centre de Formation, la SFAF forme les analystes et les gérants. Le rôle de la SFAF est aussi de conseiller ses membres analystes et gérants confrontés au développement de nouveaux métiers (fusions-acquisitions, ISR, immatériel, risque, crédit, CIF...) en prenant en compte les évolutions des activités financières. Elle représente également la profession au sein d'instances nationales, européennes et internationales.

La SFAF compte aujourd'hui 1 600 membres. www.sfaf.com

Contacts presse

Club des marchés financiers

Marie-Agnès Nicolet – présidente du Club des marchés financiers et présidente de Regulation Partners

marieagnes.nicolet@regulationpartners.com

06 58 84 77 40

01 46 22 65 34

SFAF - Sophie d'Albiousse,

Directeur de la Communication

sdalbiousse@sfaf.com - 01 56 43 43 16

**Agence Wellcom – Relations presse
pour la SFAF**

Marie Réveillé/ Romain David

mr@wellcom.fr – rd@wellcom.fr

01 46 34 60 60